## SITUATION DES ENFANTS A CHARGE AGES DE 16 ANS A 20 ANS

REMPLIR UNE FICHE PAR ENFANT DE PLUS DE 16 ANS

De 16 à 20 ans, l'enfant est considéré comme à charge, s'il ne perçoit pas une rémunération nette supérieure à 55% du SMIC brut, une allocation de son propre chef (Allocation de logement à caractère Social - ALS - ou Aide Personnalisée au Logement - APL) ou s'il ne vit pas en couple (mariage, pacs, concubinage).

1 - Identification de l'Agent

NOM:	
PRENOM:	
N°INSEE:	
GRADE :	
ETABLISSEMENT D'AFFECTATION : N° /0 / / / / / LIBELLE :	
<sup>1</sup> ces références figurent sur le bulletin de paie en haut à gauche.	
2 - Renseignement relatif à l'enfant	
NOM :	
NE(E) LE:	
Rappel : Non considéré comme étant à votre charge :	
☐ Enfant vivant en concubinage ou marié ou ayant conclu un pacte civil de solidarité.	
☐ Enfant percevant l'APL ou l'ALS	
- <u>Situation de l'enfant à charge</u> : (cocher la case correspondant à la situation)	
□ Poursuivant ses études (Rappel : cet enfant ne doit pas bénéficier d'aide au logement (APL ou ALS)) → <u>Joindre un certificat de scolarité.</u>	
☐ Placé en apprentissage → Joindre une copie du contrat d'apprentissage.	
$\square$ En stage de formation professionnelle $\rightarrow$ Joindre une attestation de l'organisme responsable du stage de formation professionnelle indiquant la durée, le type et la rémunération.	
□ Infirme, handicapé ou atteint d'une maladie chronique → Joindre une attestation indiquant que cet enfant ouvre droit à l'allocation d'éducation spéciale ou un certificat médical attestant l'état de santé de votre enfant.	
□ Enfant n'entrant pas dans l'une des catégories énumérées, ci-dessus, et âgé de moins de 20 ans → Joindre une attestation justifiant de sa situation.	
Je soussigné(e), Nomatteste sur l'honneur que mon enfant : NomPrénomPrénom	
né(e) le dont j'assure la charge de manière permanente n'exerce aucune activité professionnelle.	
<u>A NOTER</u> : Une activité professionnelle réduite n'est pas incompatible avec le maintien du SFT dès lors que la rémunération mensuelle n'excède pas 55% du SMIC mais vous devez fournir les bulletins de salaire de votre enfant ou avis de paiement Pô emploi, selon le cas.	le
Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce document sont exacts. Je m'engage à faire connaître immédiatement tout changement dans la situation de mon enfant décrite ci-dessus.	
Fait à, le, le	
Signature	